



Prime segur epms et temps de travail

Par **tsicas**, le **28/02/2022** à **08:18**

Bonjour

la prime segur se base sur la nature de notre poste. Je suis AVS en cdi à temps.plein et depuis septembre j'ai un avenant a mon contrat passant à 60% en qualité d'AVS et à 40% sur des missions Référent Numérique.

Les RH viennent de me dire que j'ai un trop perçu car pas à 100% en qualité d'AVS. Pourtant il s'agit de mission de referent numérique sur la base de mon diplôme AVS.

Des lors j'exerce une mission de referent numérique avec mon diplôme d'AVS. J'ai un contrat initial avec un avenant précisant ma mission mais sur une base d'AVS.

Sur cette mission j'ai des points supplémentaires basés sur mon coefficient D'AVS. Je m'estime donc à 100% avs avec une mission spécifique. Pourriez vous m'apporter un éclairage possible?